

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2023
N° 2023.06.07

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt trois, le six juin à 20:00 , le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 31 mai 2023, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	31	
Absents représentés	2	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Patrick NEHEMIE, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Guy PICARLE, Martine MÉZONNET, Michel PRÉAU, Yaëlle MATHIEU-PÉGART, Hervé GRANDJEAN, Valérie BERTHÉOL, Philippe ROCHETTE, Aïcha GASSER, Béatrice STABAT-ROUSSET, Francis GAUMY, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, Vivien GOURBEYRE, Aurélien BAZIN, Olivier DEVISE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Marie-Laure LANCIAUX, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME

Absents représentés :

Cristina MESLET représentée par Nadine DAMBRUN

Damien PESSOT représenté par Hervé GRANDJEAN

Josiane MARION a été nommée secrétaire de séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL APPROBATION DE LA CRÉATION, SUPPRESSION DE POSTES ET MODIFICATION DE TEMPS DE TRAVAIL

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 ;

Vu le code général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial lors de sa réunion le 11/05/2023 ;

Considérant la nécessité de réactualiser le tableau des effectifs du personnel dans le cadre de l'évolution de carrière des agents au titre de l'avancement de grade, d'une mutation d'un agent et de la modification de la durée de temps de travail ;

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par **33 Voix Pour** décide :

- **D'APPROUVER** toutes les modifications telles que définies dans le tableau suivant à apporter au tableau des effectifs du personnel communal.
A cet effet, un état des effectifs est annexé au présent rapport.

Filières	Nombre de postes concernés	Postes existants à supprimer	Postes nouveaux à créer
Technique	2 (TNC 32h)	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe
	6 (dont 1 TNC 28h et 1 TNC 32h)	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe
Administratif	1	Rédacteur	

Filière	Nombre de poste concerné	Durée Hebdomadaire de travail	Nouvelle Durée

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 063-216300327-20230612-CC2023_06_07B-DE



Technique	1 Adjoint Technique	35h	32h
------------------	------------------------	-----	-----

LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN

ETAT DES EFFECTIFS AU 01/07/2023

SECTEUR	CAT.	EFFECTIF BUDGETAIRE		EFFECTIF POURVU	
		01/07/2023	01/01/2023	01/07/2023	01/01/2023
		32	34	28	28
Directeur Général de 10.000 à 20.000 habit	A	1	1	1	1
Directeur Général Adjoint	A	1	1		
Attaché Hors Classe	A	1	1		
Attaché Principal	A	1	1	1	1
Attaché Territorial	A	3	3	3	3
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	1	1	1
Rédacteur Principal 2ième classe	B	2	2	2	2
Rédacteur	B	5	6	4	4
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	5	6	5	5
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe		1	1	1	1
Adjoint Administratif	C	11	11	10	10
		32	34	28	28
Directeur Services Techniques de 10.000 à 20.000 habit	A	1	1	1	1
Ingénieur Principal	A	1	1		
Technicien Principal 1ère classe	B	1	1	1	1
Technicien Principal 2ième classe	B	3	3	2	2
Technicien	B	3	3	2	2
Agent de Maîtrise Principal	C	1	1	1	1
Agent de Maîtrise (dont 3 TNC)	C	8	7	8	7
Adjoint Technique Principal de 1ère classe (dont 5 TNC)	C	13	8	11	6
Adjoint Technique Principal de 2ième classe (dont 5 TNC)	C	13	17	10	14
Adjoint technique (dont 4 TNC)	C	20	22	20	22
		64	64	56	56
Puéricultrice Hors Classe	A	2	2	2	2
Educateur Jeunes Enfants classe exce.	A	2	2	2	2
Auxiliaire de Puéri. de classe supérieure (dont 3 TNC)	B	6	6	6	6
ATSEM Principal 1ère classe	C	3	3	3	3
ATSEM Principal 2ième classe	C	1	1	1	1
		14	14	14	14
Educateur des APS Principal 1ère classe	B	2	2	2	2
Educateur des APS		1	1	1	1
		3	3	3	3
Animateur Principal 1ère classe	B	2	2	2	2
Animateur	B	1	1	1	1
Adjoint d'Animation (dont 1 TNC)	C	5	5	5	5
		8	8	8	8
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe	B	1	1	1	1
		1	1	1	1
Brigadier Chef Principal	C	3	3	3	3
Gardien Brigadier	C	2	2	1	2
		5	5	4	5
		127	129	114	115
Assistantes Maternelles (emploi contractuel)	C	7	7	3	3
Adjoint Animation	C	1	1	0	0
				0	0
TOTAL GENERAL (titulaires + contractuels)		135	137	117	118

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 063-216300327-20230612-CC2023_06_07B-DE